

Délégué à la durabilité

Jean-Claude Huot pour Ensemble pour l'Ouverture

Monsieur le président, Mesdames Messieurs les conseillers,

Nous venons d'apprendre que la Municipalité renonce à un délégué à la durabilité. Vous ne serez pas étonné d'apprendre que le groupe Ensemble pour l'Ouverture n'est pas du tout satisfait de cette décision de la Municipalité.

Notre irritation porte sur trois aspects : manque de vision, fragilité des engagements pris et manque de respect envers le Conseil communal

Manque de vision

Il ne suffit pas de passer en revue des divers dossiers, ceux qui ont été mis en œuvre et ceux qui sont en cours ou prévus dans un plan de législature pour arriver à la conclusion qu'un délégué à la durabilité n'est pas nécessaire. Il faut regarder sur le long terme. C'est ce que nous attendons d'une Municipalité.

L'enjeu est trop important pour qu'on se contente des choses qui sont déjà en route. On le voit sur le plan cantonal et fédéral. Le canton de Vaud dispose depuis 2020 d'un plan climat. Et en décembre dernier, l'EPFL démontre que ce plan est largement insuffisant pour atteindre les objectifs fixés.

Sur le plan fédéral, l'arrêt récent de la Cour européenne des droits de l'homme estime que la Suisse n'en fait pas assez pour limiter le réchauffement climatique afin de préserver le droit à la vie privée et familiale. Et pourtant, là aussi la Suisse s'est donné des objectifs. Et des lois ont été adoptées ou vont l'être encore, du moins je l'espère.

Si qqn devait porter un regard externe sur notre commune, il arriverait sans doute aux mêmes conclusions. Nos efforts, pour être réels, n'en restent pas moins insuffisants. Est-il donc raisonnable de renoncer à nous donner des forces supplémentaires ?

Fragilité des engagements pris.

On le voit avec les préavis que nous avons discuté ce soir. Sols filtrants, mobilité piétonne et cycliste, biodiversité, convivialité... ces éléments inclus dans la durabilité n'apparaissent que peu dans les préavis. Un délégué à la durabilité peut y contribuer.

Le CossInfo du tout ménage de fin mars a parlé de l'action de sensibilisation sur les déchets verts de l'année passée. Mais cette action a été trop peu visible. Elle mériterait d'être élargie.

Les travaux en cours sur l'énergie pourraient aussi être davantage mis en valeur et contribuer à sensibiliser la population.

Nous ne doutons pas de la volonté de la municipalité d'avancer sur le terrain de la durabilité. Mais tout ne peut pas reposer sur les seuls Municipaux en charge des dossiers concernés. Sans compter que la durabilité a aussi une dimension sociale.

Une force de travail qui incite à agir de manière transversale à travers les dossiers vous manque. Combien de temps vous faudra-t-il pour que vous vous en rendiez compte ? Et si vous me permettez un souhait personnel : N'attendez pas d'être épuisés !

Manque de respect vis-à-vis du Conseil communal

Lors de la séance du 26 juin 2023 de notre Conseil, le préavis autorisant la Municipalité à engager un délégué à la durabilité a été accepté par 38 voix, 10 voix contraires et une abstention. C'est donc bien les trois quarts des membres du Conseil qui ont accepté ce préavis. N'est-ce pas une incitation suffisante ? Et ce projet a eu le temps de mûrir puisqu'il était déjà sur la table dans le budget 2023 en décembre 2022. Certes vous n'êtes pas obligé... mais vous êtes tout de même nos obligés... Le vote était assez clair pour que la Municipalité mette sans délai en œuvre la volonté du Conseil communal. Être dénié ainsi dans notre fonction de représentants de la population n'est pas sain pour le fonctionnement de nos institutions. Ce reniement nous obligera à revenir à la charge d'une manière ou d'une autre. Et vous avez l'opportunité de nous devancer en remettant rapidement et efficacement en route les organes consultatifs que vous avez avec les commissions Agenda 21 et Energie ou avec le projet de fusion de ces deux commissions !

En bref nous devons ensemble traverser une mer d'incertitudes. Notre commune n'y échappe pas. Anticiper les besoins à venir et renforcer les capacités de résilience de notre commune sur le plan de la durabilité tant sociale qu'écologique sont des devoirs auquel nous ne pouvons pas nous soustraire. Si nous n'avançons pas, nous le paierons tous un jour !

Je vous remercie de votre attention